

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »
MENTION « « MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES »**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE			
<p>Participation au fonctionnement de la structure de motonautisme et disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique du motonautisme et disciplines associées en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques. - Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité motonautisme et disciplines associées en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur. - Promotion des activités motonautisme et disciplines associées au travers le développement des nouvelles pratiques selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun. - Participation à la planification des activités sur la saison et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un 	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et UC 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous - Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés - Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués - Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous - Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous

<p>souci de préservation des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap. - Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable - Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations 	<p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>		
<p>UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</p>			
<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du motonautisme et disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte les caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales. - Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics - Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en motonautisme et disciplines associées visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés. - Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans la structure dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap. - Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation 	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et UC 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. - d'une soutenance orale suivie d'un entretien. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative - Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun - Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués - Planifie les étapes de réalisation - Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers - Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous - Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics - Produit un bilan - Identifie des perspectives d'évolution

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de bilan et propositions de perspectives futures de son action - Participation au suivi administratif de son action 			
UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE EN MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES			
<p>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage, des activités du motonautisme et disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préparation et mise en œuvre des actions d'animation -Préparation et mise en œuvre des actions d'apprentissage -Evaluation du niveau initial et des comportements des publics dont il a la charge - Organisation de l'espace de pratique en fonction du public et de l'activité - Mise en œuvre d'une action d'animation, d'initiation et d'apprentissage - Préparation du matériel et de l'équipement nécessaires à l'activité - Prise en charge des publics en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap - Présentation des consignes, de l'organisation pédagogique et matérielle de son action - Explicitation des perspectives futures de son action - Réalisation du bilan de l'activité et de son action ; -Education au respect de l'environnement - Prise en compte des capacités techniques et physiques de son public ; en tenant compte de leurs caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique 	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en motonautisme et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en motonautisme et disciplines associées à partir des particularités des publics impliqués</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en motonautisme et disciplines associées notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1° La conduite de deux séances de mise en situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une séance en support VNM à bras ; - une séance tirée au sort entre support bateau ou support ESH. <p>2° Un entretien portant sur l'analyse et l'évaluation de la séance</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixe les objectifs de la séance ou du cycle dont les modalités d'organisation adaptées aux caractéristiques des publics encadrés - Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap dans la préparation de la séance ou du cycle -Mobilise les connaissances techniques, réglementaires et d'usage - Met en œuvre des situations pédagogiques propices à la progression des pratiquants en adoptant une démarche intégrative de ces différents publics -Adapte son action pédagogique en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants - Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux conditions sécuritaires et environnementales - Utilise des outils d'évaluation adaptés aux caractéristiques des publics encadrés - Évalue son action - Évalue la progression du ou des pratiquants en tenant compte de leurs singularités
UC4 -MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « MOTONAUTISME ET DISCIPLINES ASSOCIEES » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE			
<p>Encadrement du motonautisme et disciplines associées en assurant la</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les techniques et les conduites

<p>sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des risques spécifiques pour son public en tenant compte de leurs spécificités - Prise en compte des capacités techniques et physiques de son public - Définition des moyens à mettre en œuvre pour assurer la sécurité - Vérification du bon état du matériel - Préparation du lieu d'activité et ou de l'itinéraire en tenant compte des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants - Education des pratiquants dont il a la charge aux règles de sécurité - Adaptation de sa démarche en fonction des attentes et du comportement du public au regard de leur singularité - Adaptation de sa démarche en fonction des risques liés aux éléments naturels en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants - Assure l'entretien et les réparations courantes du matériel qu'il utilise - Identification des risques inhérents à son projet de navigation - Adaptation de la navigation en fonction de l'état de son équipage et de l'évolution des conditions météorologiques prévue ou en cours en tenant compte des spécificités des publics 	<p>utilisant les techniques de la mention motonautisme et disciplines associées en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention motonautisme et disciplines associées afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>1° La réalisation d'un parcours technique sur le support VNM à bras</p> <p>2° La réalisation d'un parcours technique sur le support VNM à selle</p> <p>3° Une démonstration technique de pilotage d'engins tractés</p> <p>4° La conduite d'une séance d'animation en sécurité sur le support VNM à selle</p> <p>5° Une épreuve écrite composée d'un questionnaire de 40 questions</p>	<p>professionnelles du motonautisme et disciplines associées en veillant à respecter l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise les gestes techniques et les conduites en fonction des publics en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières - Maitrise la conduite de séance en fonction des supports en tenant compte des particularités des pratiquants - Maitrise et fait appliquer les règles de sécurité et d'usages des activités et des pratiques en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants - Maitrise, respecte et fait appliquer les réglementations en vigueur - Sensibilise aux bonnes pratiques techniques, environnementales, citoyennes et aux conduites à risques - Prépare, vérifie et utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics - Adapte la conduite de son action à la zone de pratique en veillant à l'intégration de tous les pratiquants - Adapte son action de manière appropriée en cas d'incident ou d'accident en tenant compte des publics et de leurs caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques - Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières
---	---	--	---